



Loudéac, le 17 avril 2021

ATTESTATION

Je soussigné, Yannick BLANCHARD, Président de l'Amicale Cyclo Loudéac, atteste que , licencié(e) au club, est identifié comme adulte accompagnateur et comme responsable du groupe au départ de Loudéac, place du champ de foire.

Cette attestation reste valable jusque la fin des mesures sanitaires décidées par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre le Covid-19.

Fait à Loudéac, le 17 avril 2021

Yannick Blanchard
Pdt de l'ACL

